

Entretien avec Jean-Pierre Filiu

« Plus la répression dictatoriale s'intensifie, plus le terrorisme jihadiste se développe »



Jean-Pierre Filiu

Que recouvre la notion d'État profond, au cœur de votre ouvrage sur la contre-révolution arabe ?

La notion d'État profond est importée du débat turc, où elle s'est imposée à la fin du siècle dernier pour désigner une alliance occulte entre police politique, crime organisé et miliciens extrémistes, vouée à saboter la transition démocratique. Elle n'avait alors pas grand sens dans le monde arabe, où les régimes dictatoriaux affichaient leur arbitraire et leur absolutisme, sans avoir besoin de le camoufler « *en profondeur* ». Elle se diffuse en revanche à partir de 2011 pour désigner les manipulations plus ou moins souterraines des appareils contre-révolutionnaires, défiés par les contestations populaires. Le cas d'école, auquel je consacre d'ailleurs le plus long chapitre de mon livre, est celui de l'Égypte, où deux coups d'État militaires vont être opérés en février 2011 et en juillet 2013 pour détourner une vague de protestation de masse, la première fois contre le président Moubarak, au pouvoir depuis 1981, la seconde fois contre le président Morsi, élu en juin 2012. J'insiste sur le fait qu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, techniquement d'un putsch : le Conseil supérieur des forces armées qui renverse Moubarak sous la pression populaire, fonctionne en junte militaire assurant collectivement le pouvoir exécutif ; il s'allie aux Frères musulmans pour étouffer la dynamique révolutionnaire mais ne parvient pas à empêcher la victoire du candidat islamiste aux premières présidentielles libres ; s'ensuit un travail de sape que je décris en détail pour créer, à la faveur des cortèges anti-Morsi, les conditions d'une prise de pouvoir par le ministre de la défense Sissi. L'État profond s'est ainsi reconstitué et mobilisé pour, croit-il, restaurer le statu quo. Mais la logique contre-révolutionnaire a ses propres pesanteurs, qui portent la répression gouvernementale et la violence politique à des niveaux inconnus dans l'Égypte contemporaine. Partout ailleurs, dans le monde arabe, la subversion entretenue par l'État profond entretient

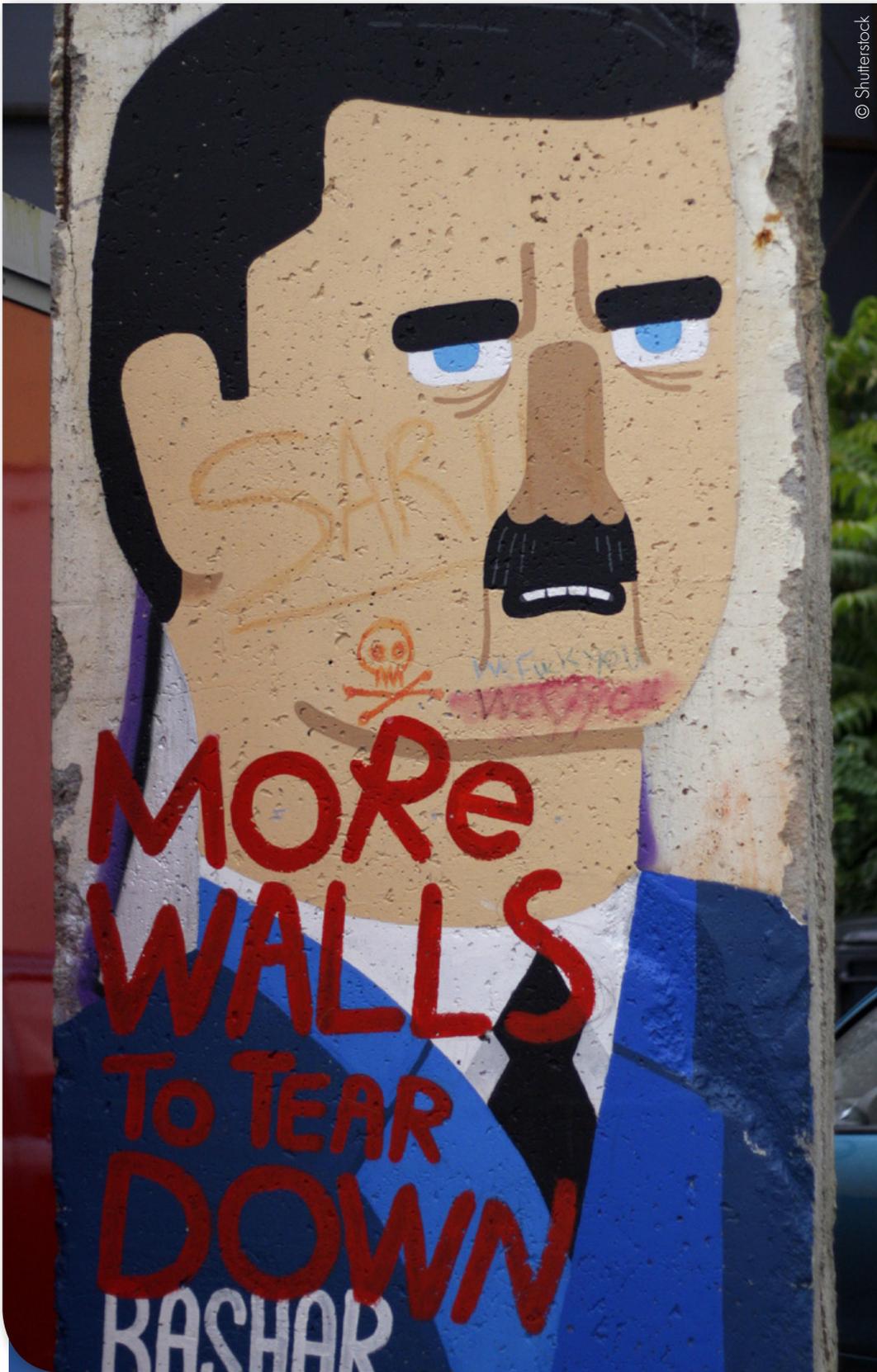
l'instabilité, malgré les discours sur la garantie de la « *stabilité* » par les régimes militaires.

Comment ces régimes militaires ont-ils réussi à s'appropriier en l'espace de deux décennies (1949-1969) les indépendances arabes ?

Dans le cadre de la séquence longue d'un demi-siècle des indépendances arabes, depuis l'indépendance formelle de l'Égypte, en 1922, jusqu'à l'admission des émirats du Golfe à l'ONU, en 1971, j'identifie en effet un cycle de vingt ans de détournement de ces indépendances par des cliques militaires. Le premier putsch intervient en 1949 en Syrie, où il sera suivi de nombreux autres, eux-mêmes scandés par des périodes de retour relatif à la vie parlementaire, et ce jusqu'à la prise du pouvoir par la branche militaire du parti Baas, en 1963. Le dernier des putschs de ce cycle de détournement voit le colonel Moammar Kadhafi évincer, en 1969, le roi Idriss qui avait été l'artisan de l'indépendance et de l'unification de la Libye. Kadhafi avait confié avoir hésité, quelques années plus tôt, entre la fonction publique et la carrière des armes : il aurait choisi celle-ci plutôt que celle-là, non par vocation, mais... pour s'emparer un jour du pouvoir. Au lieu d'armées vouées à défendre la nation, ses frontières et son intégrité, le monde arabe voit ainsi prospérer des appareils militaires animés d'une logique putschiste, qui traitent leur propre population en armée d'occupation, avec répression débridée et rackets systématiques. Une fois le pouvoir civil liquidé, les luttes internes aboutissent, selon un processus darwinien, à l'élimination des compagnons de complot au profit du pire putschiste de tous, instigateur dès lors d'une dictature personnalisée, avec culte de la personnalité. Hafez al-Assad, qui s'impose en 1970 après sept années de conflits internes au Baas syrien, est le produit le plus féroce d'un tel processus, et le seul d'ailleurs de tous les despotes arabes à avoir pu opérer une succession héréditaire, au profit de son fils Bachar.



© Shutterstock



« Encore d'autres murs à abattre » lit-on sur ce pan de mur de Berlin dans la capitale allemande. La chute du « mur de la peur » dans le monde arabe est aussi lourde de conséquences stratégiques que celle du « mur de Berlin ».



Tag sur un mur en Égypte : « halte au harcèlement ». Certains mouvements émancipateurs méritent d'être mieux soutenus au sein même des sociétés arabes.

Au travers de quels mécanismes sont-ils parvenus à s'inscrire dans la durée ?

L'atout fondamental de ces différents régimes, outre la violence déchaînée de leur répression, réside dans la rente qui leur permet de s'abstraire des revendications de leur population. Cette rente peut être liée aux hydrocarbures, soit de production nationale, comme en Algérie, soit de manière dérivée, comme en Syrie, où ce sont les rentes pétrolières de la Russie et de l'Iran qui financent largement la guerre livrée par le régime Assad à son propre peuple. Il y a aussi la rente « stratégique », liée à Israël au Moyen-Orient et au contrôle de l'immigration en Afrique du Nord. Il est fascinant de voir le régime égyptien changer de « parrain » en 1977-79, passant du conflit avec Israël, sur financement et armement soviétiques, à la paix avec Israël, sur financement et armement américains, sans que ce basculement affecte en rien les structures de pouvoir et de répression en place. Le début de ce siècle voit l'émergence d'une nouvelle rente, devenue aujourd'hui fondamentale dans la préservation de toutes ces dictatures : il s'agit de la rente anti-terroriste, déversée par les États-Unis, dans le cadre de la « guerre globale contre le terror » à partir de 2001, puis par la Russie, dans le cadre de sa propre « guerre globale contre le terror » à partir de 2015. L'effet d'aubaine pour les dictateurs arabes est à cet égard extraordinaire : non contents d'assimiler toute forme d'opposition interne au « terrorisme », ils sont confortés dans l'autoritarisme le plus sauvage comme « moindre mal » face au « terrorisme ».

Quels liens entretiennent aujourd'hui les acteurs de votre triade « généraux, gangsters et jihadistes » ?

Mon livre s'efforce d'expliquer ce paradoxe lourd de conséquences pour la sécurité du Moyen-Orient, mais aussi de l'Europe et du reste du monde : plus la répression dictatoriale s'intensifie, plus le terrorisme jihadiste, loin de régresser, se développe. Je mets ainsi en lumière les relations dialectiques qui existent entre les « généraux » au pouvoir, leurs partenaires de type mafieux dans la mise en coupe réglée des ressources du pays, et enfin les jihadistes dont ils font ainsi le lit. Il faut cependant bien distinguer le cas de la Syrie et du Yémen, où les services de renseignement (en arabe moukhabarates) ont très tôt collaboré avec Al-Qaïda, puis avec Daech, du cas de l'Égypte où c'est la fermeture de tout horizon politique qui favorise de fait la sédition jihadiste. Les moukhabarates syriens coopèrent dès 2003 avec les jihadistes d'Irak, afin d'enliser l'occupation américaine dans le pays voisin. Ils sont finalement contraints, sous la pression des États-Unis, d'en incarcérer quelques centaines, qui sont libérés au printemps 2011, alors même que le régime Assad embastille et élimine par milliers les protestataires non-violents. La dictature a ainsi sciemment favorisé la montée en puissance de la menace jihadiste, ne serait-ce que pour diviser le camp révolutionnaire et le discréditer. Force est de constater que ce pari cynique a été couronné de succès. En Égypte, c'est l'incapacité d'une armée forte d'un demi-million d'hommes à réduire une insurrection d'un millier de jihadistes dans le Sinaï qui est accablante. L'incurie crasse du régime Sissi a ainsi permis à Daech de s'implanter au carrefour stratégique de l'Afrique et de l'Asie, avec des risques très sérieux d'escalade régionale en direction d'Israël et de Gaza.

Pourquoi la Tunisie semble-t-elle constituer une exception ?

D'abord la Tunisie a échappé en 1962 à une tentative de putsch militaire, qui a conduit Bourguiba à s'appuyer sur la police et à orienter l'armée vers des opérations de maintien de la paix à l'extérieur. C'est cette armée républicaine qui, en refusant l'ordre de tirer sur la foule, précipite en janvier 2011 la chute du dictateur Ben Ali, lui-même

ancien général de police. En outre, la Tunisie ne dispose d'aucune rente dans laquelle le despote aurait pu puiser pour atténuer une contestation populaire que le racket du clan présidentiel n'a fait qu'exacerber. Enfin, la Tunisie est riche d'un puissant mouvement social, dont la contribution à la transition démocratique a été distinguée par le Prix Nobel de la Paix en 2015, remis collectivement au principal syndicat, au patronat, au Barreau et à la Ligue des droits de l'homme. Ces différents atouts ont permis à la Tunisie de mener, de 2011 à 2014, une authentique transition, depuis la Constitution adoptée lors de l'indépendance, vers une Constitution fondatrice d'une nouvelle République. Il est très significatif que les Tunisiens n'aient voté qu'une seule fois durant les trois premières années de l'après-Ben Ali, là où les Égyptiens enchaînaient des scrutins à chaque fois plus polarisants et diviseurs. L'Assemblée constituante, élue en octobre 2011, a élaboré une nouvelle charte fondamentale dont chaque article a été soumis au vote, avant l'approbation de l'intégralité du texte. La soumission de cette constitution au référendum aurait pu rouvrir des polémiques qu'une telle procédure d'Assemblée a évitées. Et la vague d'attentats jihadistes de 2015 n'a compromis ni la transition démocratique, ni la mobilisation citoyenne. La classe politique doit cependant se saisir enfin de la question sociale qui, en 2016 comme au début de cette année, a provoqué des troubles sérieux dans les régions qui avaient pourtant été le berceau de la contestation contre Ben Ali.

Vous qui avez été diplomate pendant de nombreuses années dans ces pays, quelle politique la France devrait-elle, selon vous, adopter vis-à-vis de ces régimes ?

J'ai en effet suivi une carrière diplomatique largement consacrée au monde arabe jusqu'en 2006, année où j'ai rejoint Sciences Po pour devenir universitaire. Cette expérience a nourri ma réflexion et lui a, je l'espère, donné une dimension plus opérationnelle. Je suis profondément convaincu que l'Union européenne a « raté » le tournant historique du printemps 2011, quand le « mur de la peur » est tombé dans le monde arabe, un bouleversement aussi lourd de conséquences stratégiques que l'effondrement du « mur de Ber-

lin » en 1989. Or les Européens ne se sont jamais donnés les moyens d'accompagner le plus activement possible les transitions au sud de la Méditerranée. La France a tranché sur ce relatif désintérêt par son engagement, y compris militaire dans la crise libyenne. L'absence de suivi politique de cet engagement libyen a jeté une ombre sur l'ensemble d'une telle démarche et on a opté pour un profil encore plus bas sur le dossier syrien, alors que c'est un engagement dans la durée qui était requis. Sept ans plus tard, la situation est partout nettement dégradée, plaçant décideurs et diplomates face à un éventail d'options enchevêtrées dont aucune n'est pleinement convaincante. C'est pourquoi je me permets de suggérer des idées relativement simples pour s'orienter dans ce grand désordre arabe : il est d'abord impératif de cesser de considérer les dictatures arabes comme des remparts contre un jihadisme qu'elles contribuent directement ou indirectement à alimenter ; il importe ensuite de préparer l'avenir en maintenant la coopération sous toutes ces formes avec les forces vives des sociétés arabes, dont émergera inévitablement, à moyen ou à long terme, une alternative politique à des dirigeants discrédités ; il faut enfin encourager partout les courants qui prônent et pratiquent la non-violence, ce qui implique de dénoncer sans relâche la répression qui frappe les militants pacifistes.

Propos recueillis par Sophie Jacquin SN53
Politique de défense*

Ancien diplomate, Jean-Pierre Filiu est professeur des universités en histoire du Moyen-Orient contemporain à Sciences Po Paris, après avoir enseigné à Columbia et Georgetown. Il vient de publier *Général, gangsters et jihadistes* (Ed. La Découverte) et anime sur le site du quotidien Le Monde le blog *Un si Proche Orient*.

